Politique de la ville: 80 quartiers présélectionnés pour les « cités éducatives »

01/05/2019 à 22h30

Mesure-phare du rapport Borloo sur la politique de la Ville, les « cités éducatives » visant à intensifier la prise en charge scolaire et périscolaire ouvriront dans des quartiers défavorisés, avec une première liste de 80 territoires éligibles dévoilée mercredi.

Val-Fourré, La Grande Borne, Tarterêts… il s'agit là de quartiers d'habitat social « *de plus de 5.000 habitants* » présentant « *des dysfonctionnements urbains importants* » avec « *des enjeux de mixité scolaire* », en bref les quartiers « *les plus dans le besoin* », ont précisé Jean-Michel Blanquer et Julien Denormandie.

Les « cités éducatives » visent à « *intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire* » : scolarisation obligatoire dès 3 ans, dédoublement des classes, dispositif « devoirs faits », petits-déjeuners à l'école…).

In fine « *une soixantaine de quartiers* » recevront ce label à partir de juillet. Ils pourront pour cela bénéficier d'une enveloppe de 34 millions d'euros de crédits par an, soit « *près de 100 millions d'euros de 2020 à 2022* », attribués par le ministère de la Ville.

(…) Le Figaro